

# TRACE – TerritoiRe & Ancrage des CoopérativEs

Evaluation de l'ancrage territorial des coopératives du réseau de La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine



**Rapport final**

27/01/2021

# TABLE DES MATIERES

.....	1
1 Présentation de l'étude.....	4
1.1 Objectifs.....	4
1.2 Périmètre.....	5
2 Synthèse des résultats : l'impact des coopératives agricoles en région Nouvelle-Aquitaine ....	6
3 Présentation de la méthodologie mise en œuvre et du modèle ImpacTer.....	9
3.1 Estimation des retombées des coopératives agricoles étudiées .....	9
3.2 Extrapolation des résultats obtenus à la filière étudiée .....	10
3.3 Extrapolation des résultats à l'ensemble des coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine	11
4 Présentation détaillée des résultats de l'étude.....	12
4.1 Présentation des résultats par coopérative .....	12
4.1.1 Coop de Mansle.....	12
4.1.2 Vignerons de Puisseguin Lussac Saint-Emilion.....	13
4.1.3 Valprim .....	14
4.1.4 Tricherie.....	15
4.1.5 Limovin.....	16
4.1.6 Aquaculteurs landais : en cours de validation.....	17
4.1.7 Caves de Rauzan.....	18
4.1.8 Perlim .....	19
4.1.9 Meylim.....	20
4.2 Présentation des résultats à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine .....	21
4.2.1 Vin (Caves de Rauzan, VPLSE).....	21
4.2.2 Filières animales (Limovin) .....	22
4.2.3 Céréales et approvisionnement (Coop de Mansle, La Tricherie) .....	22
4.2.4 Pisciculture (Aquaculteurs landais) .....	23
4.2.5 Arboriculture (Perlim, Meylim) .....	23
4.2.6 Fruits et légumes (Valprim).....	23
Annexe : Présentation du modèle ImpacTer.....	25

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 Synthèse de l'analyse socio-économique des coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine .....	7
Figure 2 Comparaison des multiplicateurs des coopératives agricoles néo-aquitaines par rapport aux 64 secteurs d'activités de la région.....	8
Figure 3 Synthèse de l'analyse socio-économique de Coop de Mansle.....	12
Figure 4 Synthèse de l'analyse socio-économique des VPLSE.....	13
Figure 5 Synthèse de l'analyse socio-économique de Valprim.....	14
Figure 6 Synthèse de l'analyse socio-économique de La Tricherie .....	15
Figure 7 Synthèse de l'analyse socio-économique de Limovin.....	16
Figure 8 Synthèse de l'analyse socio-économique des Aquaculteurs Landais et d'Aqualande .....	17
Figure 9 Synthèse de l'analyse socio-économique des Caves de Rauzan .....	18
Figure 10 Synthèse de l'analyse socio-économique de Perlim .....	19
Figure 11 Synthèse de l'analyse socio-économique de Meylim.....	20
Figure 12 L'effet multiplicateur d'une dépense d'un euro de baguette sur l'économie du territoire (exemple fictif) .....	26

## TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives agricoles néo-aquitaines sur l'économie régionale .....	6
Tableau 2 : Présentation des activités liées à chaque type d'impact socio-économiques modélisé à l'aide d'ImpacTer .....	10
Tableau 3 : Chiffre d'affaires des secteurs d'activités des coopératives agricoles étudiées au sein de la région.....	11
Tableau 4 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives agricoles néo-aquitaines sur l'économie régionale .....	21
Tableau 5 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives agricoles des filières étudiées sur l'économie régionale.....	21
Tableau 6 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartement au secteur du vin sur l'économie régionale.....	22
Tableau 7 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartement au secteur des filières animales sur l'économie régionale .....	22
Tableau 8 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartement au secteur des céréales et de l'approvisionnement sur l'économie régionale.....	22
Tableau 9 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines piscicoles sur l'économie régionale .....	23
Tableau 10 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartement au secteur de l'arboriculture sur l'économie régionale.....	23
Tableau 11 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartement au secteur des fruits et légumes sur l'économie régionale.....	24

# 1 Présentation de l'étude

## 1.1 Objectifs

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, sous l'égide de La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine, s'est depuis longtemps emparé des principes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) tels qu'édictés par la norme ISO 26000. Les coopératives agricoles, de part leur gouvernance démocratique, leur culture de participation des salariés et leur fonctionnement basé sur la mutualisation des moyens, ont naturellement vocation à s'inscrire dans l'usage des questions de RSE. Cette proximité intrinsèque du mode de fonctionnement des coopératives avec les lignes de recommandation RSE est très féconde puisqu'elle leur confère un grand nombre d'avantages compétitifs sur les entreprises classiques du secteur. Aussi, **La Coopération Agricole Nouvelle Aquitaine, consciente du fait que la RSE constitue un formidable levier de création de valeur, désire approfondir sa stratégie de déploiement et de valorisation des bonnes pratiques de ses adhérents en la matière.**

Pour cela, elle a **souhaité mettre en avant le fort ancrage des coopératives sur leur territoire.** L'ancrage local de la coopérative, détenue exclusivement par ses associés coopérateurs, ses relations avec les consommateurs, avec les fournisseurs de biens et services locaux, est indéniablement une force. Celle-ci doit lui permettre de se différencier efficacement dans le cadre d'une stratégie déclinant les principes de la RSE à son champ d'activité.

**Ainsi, le projet TerritoiRe & Ancrage des CoopérativEs (TRACE) présenté ci-dessous a pour ambition d'évaluer l'ancrage territorial des coopératives agricoles et agroalimentaires en Nouvelle-Aquitaine.** Grâce à la contribution financière du Conseil Régional et de neuf coopératives<sup>1</sup> de la région, l'étude a été réalisée par le bureau d'études Vertigo Lab en partenariat avec La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine.

L'étude consiste à étudier les pratiques d'une sélection de neuf coopératives et à mesurer les impacts socio-économiques de leurs activités. Il s'agit à la fois d'apprécier les bénéfices de l'ancrage territorial pour le fonctionnement de la coopérative, les apports en termes de promotion et valorisation de leur activité ainsi que d'évaluer la création de valeur pour le territoire sur lequel elles sont implantées. Il s'agit aussi de **quantifier la contribution des coopératives au développement social et économique des territoires.**

Finalement, l'étude a atteint les 4 objectifs fixés de :

- Evaluer l'ancrage territorial des neufs coopératives agricoles participantes installées dans la région Nouvelle-Aquitaine à l'aide du modèle ImpacTer (développé par le bureau d'études Vertigo Lab et présenté en Annexe) et de rédiger une note individuelle pour chacune d'entre elles ;
- Identifier les bonnes pratiques mises en œuvre par ces dernières afin de renforcer cet ancrage territorial et d'en rédiger un guide opérationnel ;

---

<sup>1</sup> Présentées dans la section 4.

- Rédiger une note de synthèse finale qui présente l'impact global des 250 coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine (en extrapolant les résultats obtenus lors de l'étude individuelle) ;
- Construire un calculateur mis à disposition des coopératives néo-aquitaines afin que celles-ci puissent évaluer leur ancrage territorial de manière autonome.

Le document ci-après constitue la note de synthèse finale. Elle est consacrée à la présentation des retombées socio-économiques sur le territoire de l'ensemble des coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine.

## 1.2 Périmètre

Afin d'estimer les retombées socio-économiques des coopératives agricoles de la région, leur chiffre d'affaires a pu être récolté auprès de La Coopération Agricole de la région. Les informations récoltées concernant l'année 2019, les chiffres présentés sont donc une estimation des retombées annuelles des coopératives agricoles sur cette même période.

## 2 Synthèse des résultats : l'impact des coopératives agricoles en région Nouvelle-Aquitaine

Les 250 coopératives agricoles néo-aquitaines réalisent 6,9 Mds€ de chiffre d'affaires expliqué par leur activité (pour 10,5 Mds€ réalisé en incluant l'activité de leurs filiales). Elles emploient 7 299 salariés sur le périmètre coopératif et près de 28 000 personnes en incluant l'ensemble de leurs filiales.

En se basant sur le modèle Impact Ter, et en extrapolant à partir des 9 coopératives pilotes, les 250 coopératives de la région génèrent 14,7 Mds€ de chiffre d'affaires (soit 7,9 Mds€ de retombées sur les autres secteurs de l'économie) et soutiennent 105 172 emplois (équivalent temps plein) locaux (soit 97 873 emplois soutenus dans les autres secteurs de l'économie régionale).

Détaillées dans la section 3, ces retombées incluent :

- Les **impacts directs** : ce sont les impacts des activités directement réalisées par les coopératives ;
- Les **impacts indirects** : ce sont les impacts des activités réalisées par les fournisseurs des coopératives sur l'ensemble de leur chaîne de valeur (incluent les activités des fournisseurs, mais aussi des fournisseurs des fournisseurs, etc. en remontant toute la chaîne de valeur) ;
- Les **impacts induits** : ce sont les impacts des activités qui profitent de la consommation des salariés sur toute la chaîne de valeur de la coopérative (dépenses des salariés de la coopérative, des salariés des fournisseurs de la coopérative, etc.).

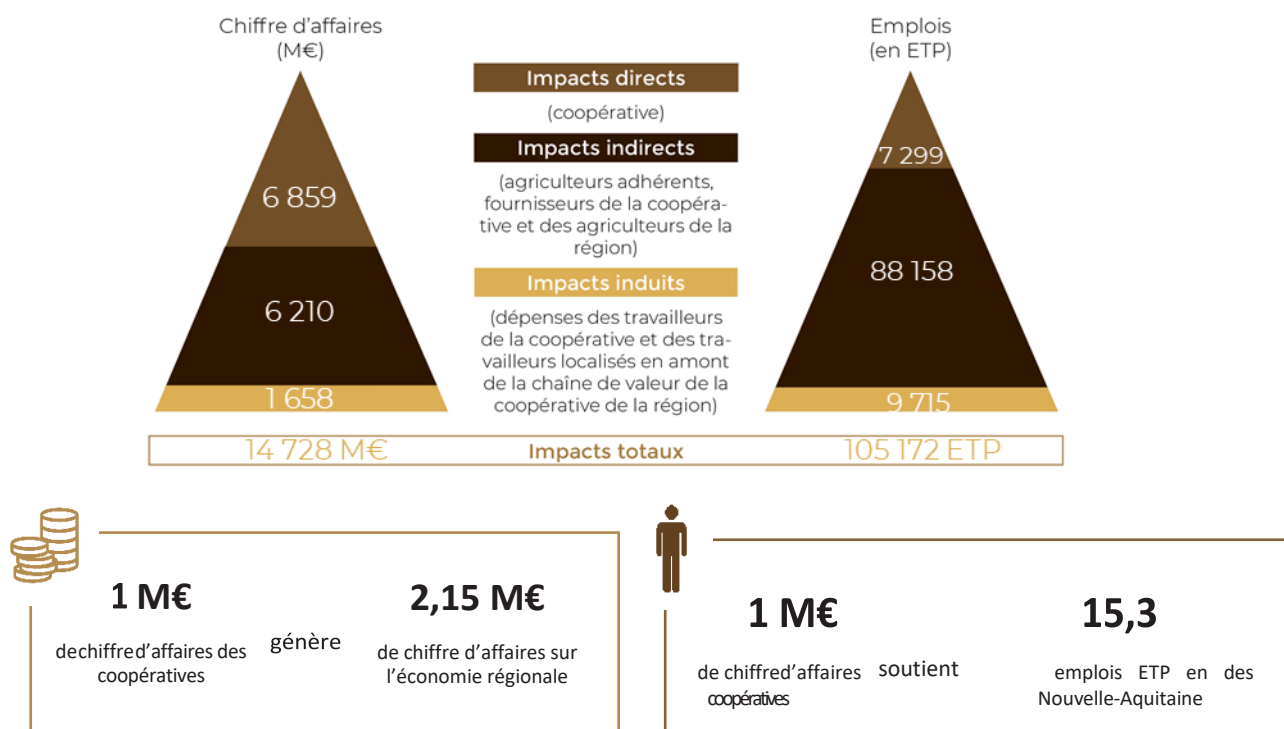
Le tableau et le schéma ci-dessous présentent ces résultats à l'échelle de la région.

Tableau 1 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives agricoles néo-aquitaines sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en M€)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	6 859	7 299
Impacts indirects	6 210	88 158
Impacts induits	1 658	9 715
<b>Impacts totaux</b>	<b>14 728</b>	<b>105 172</b>

Figure 1 Synthèse de l'analyse socio-économique des coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine

## Coopératives agricoles néo-aquitaines



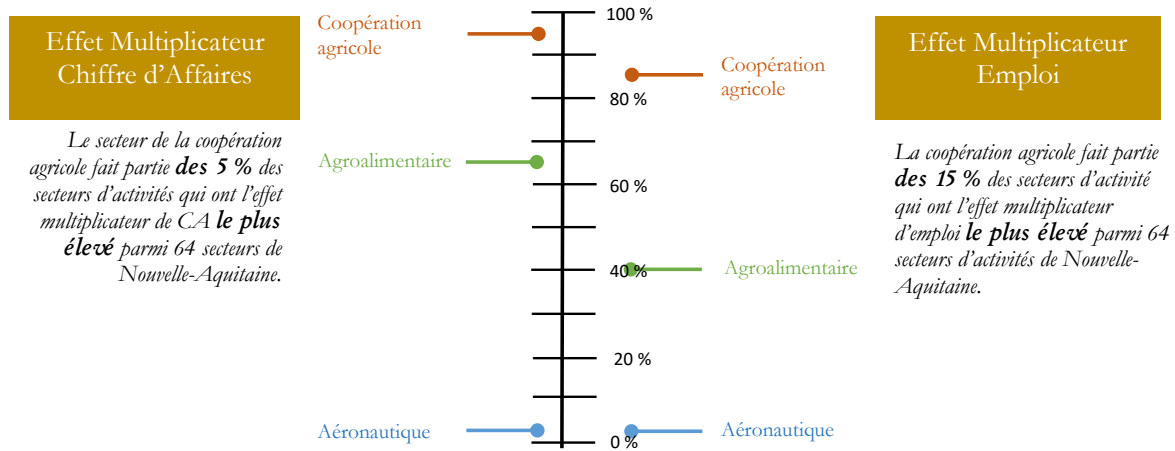
Les retombées socio-économiques des coopératives agricoles en Nouvelle-Aquitaine sont très élevées en matière de production et cette activité génère un nombre important d'emplois. Pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires réalisé par les coopératives agricoles de la région, elles génèrent 1,15 M€ de chiffre d'affaires supplémentaires et soutiennent près de 14,3 emplois dans les autres secteurs d'activité de la région. **Au total, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires réalisé, les coopératives agricoles néo-aquitaines génèrent 2,15 M€ de chiffre d'affaires et soutiennent 15,3 emplois dans l'ensemble de l'économie régionale.**

Les coopératives agricoles néo-aquitaines font ainsi partie des 5 % des secteurs d'activités ayant l'effet multiplicateur de chiffre d'affaires le plus élevé (parmi 64 secteurs existants) et des 15 % des secteurs avec l'effet multiplicateur d'emploi le plus élevé<sup>2</sup>.

A titre de comparaison, le secteur agroalimentaire génère 1,59 M€ de chiffre d'affaires et soutient 7,8 emplois sur l'ensemble de l'économie régionale pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires réalisé. De même, le secteur aéronautique génère 1,20 M€ et soutient seulement 2,1 emplois pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires réalisé.

<sup>2</sup> Les multiplicateurs de chiffre d'affaires et d'emploi permettent d'évaluer les effets d'entraînement (effets domino) provoqués par la coopérative sur les autres secteurs en amont de la chaîne de valeur et sur l'économie régionale. Ils correspondent au montant total de chiffre d'affaires (en millions d'euros) et au nombre d'emplois (en ETP) générés dans la région par million d'euros de chiffre d'affaires de la coopérative.

Figure 2 Comparaison des multiplicateurs des coopératives agricoles néo-aquitaines par rapport aux 64 secteurs d'activités de la région



Ces résultats s'expliquent par plusieurs facteurs que l'on peut détailler ici, fortement liés à un modèle d'entreprises très particulier :

- Les coopératives ont par nature un ancrage territorial fort, leurs statuts incluent une circonscription territoriale qui limitent leur développement géographique et seuls les agriculteurs de cette aire géographique peuvent en être associés ;
- Les coopératives ont pour obligation de travailler avec leurs associés-coopérateurs pour s'approvisionner et ne peuvent ni faire jouer la concurrence avec d'autres fournisseurs, ni diversifier leurs approvisionnements en dehors de leur circonscription ;
- Exclusivement détenues par leurs associés-coopérateurs, les coopératives agricoles ne peuvent être ni vendues, ni rachetées, ni délocalisées. Elles s'inscrivent dans une stratégie de temps long sur leur territoire et doivent construire des liens étroits avec les parties prenantes locales ;
- Dirigées par leurs associés-coopérateurs, elles peuvent soutenir et mettre en œuvre des projets destinés à maintenir la vitalité de leur territoire dans une approche globale du développement durable.



## 3 Présentation de la méthodologie mise en œuvre et du modèle ImpacTer

L'étude des retombées socio-économiques des coopératives agricoles en Nouvelle-Aquitaine a été réalisée en plusieurs temps :

1. Estimation des retombées socio-économiques d'un panel de coopératives agricoles représentatif du tissu agricole néo-aquitain ;
2. Extrapolation des résultats à l'échelle de leur filière/secteur d'activité ;
3. Extrapolation des retombées socio-économiques à l'ensemble des coopératives de la région.

### 3.1 Estimation des retombées des coopératives agricoles étudiées

Tout d'abord, les retombées socio-économiques de neuf coopératives représentatives du tissu agricole de la région ont été évaluées :

- Coop de Mansle et La Tricherie (céréales et approvisionnement) ;
- Vignerons de Puisseguin et Caves de Rauzan (viti-viniculture) ;
- Valprim (fruits et légumes) ;
- Limovin (filieres animales) ;
- Aquaculteurs landais (pisciculture) ;
- Perlim et Meylim (arboriculture).

Pour cela, l'équipe de Vertigo Lab a mobilisé l'outil qu'elle a développé, le modèle ImpacTer (présenté plus en détail ci-après). Ce dernier est capable d'estimer les retombées socio-économiques de tout type d'activité (ici, l'agriculture) à une échelle donnée (ici, la région Nouvelle-Aquitaine). Selon notre méthode de calcul, il existe trois types d'impacts :

- Les impacts directs, i.e. la contribution directe de la coopérative à l'économie régionale. Ils incluent le chiffre d'affaires et le nombre de salariés de la coopérative mais ils n'incluent pas le chiffre d'affaires et les emplois de ses adhérents ;
- Les impacts indirects, induits par les dépenses de la coopérative sur toute sa chaîne de valeur. Ils incluent les achats de marchandise auprès de ses fournisseurs, auprès de ses adhérents, les achats de produits phytosanitaires et d'engrais, et ils incluent également les achats de biens et de services de ses fournisseurs auprès de leurs fournisseurs, et ainsi de suite ;
- Les impacts induits, expliqués par les dépenses liées à la rémunération de tous les travailleurs impliqués dans la chaîne de valeur (salariés de la coopérative, salariés des fournisseurs, etc.).

Le tableau ci-dessous présente les activités spécifiques aux coopératives et liées à chaque type d'impact.

Tableau 2 : Présentation des activités liées à chaque type d'impact socio-économiques modélisé à l'aide d'ImpacTer

Type d'impact	Type d'activité
Impacts directs	Activités de la coopérative (revente de marchandise, etc.)
Impacts indirects	Activités des agriculteurs, activités des fournisseurs de la coopérative et de leurs fournisseurs (p.ex., production de semences, d'engrais, de produits phytosanitaires et d'emballages, assurance, maintenance des machines et des équipements)
Impacts induits	Activités qui bénéficient des dépenses des consommateurs (p.ex., agriculture, industrie manufacturière, industrie énergétique, commerce, transport, activités de services comme l'éducation, la santé ou les activités de loisirs)

### 3.2 Extrapolation des résultats obtenus à la filière étudiée

Ensuite, ces résultats ont été extrapolés à l'échelle néo-aquitaine en fonction du chiffre d'affaires global des filières auxquelles appartiennent les coopératives agricoles étudiées.

Pour chacune d'entre elles, les coefficients multiplicateurs de production et d'emploi ont été appliqués au chiffre d'affaires global de la filière en question<sup>3</sup>. Ainsi, pour chacun des secteurs étudiés, il a été possible d'estimer :

- Le chiffre d'affaires réalisé sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine grâce à l'activité des coopératives de la filière ;
- Le nombre d'emplois (ETP) soutenus par cette activité.

A titre d'exemple, la coopérative Limovin génère 2,13 M€ de chiffre d'affaires et soutient 23 emplois (ETP) pour 1 M€ de chiffre d'affaires réalisé. Réalisant un chiffre d'affaires estimé à 462 M€, les coopératives régionales du secteur des filières animales soutiennent donc l'ensemble de l'économie régionale de la manière suivante :

- Elles génèrent un chiffre d'affaires de 986 M€ (2,13 \* 462) ;
- Elles soutiennent 10 905 emplois (ETP) (23 x 462).

Pour les filières représentées par plusieurs coopératives, ce résultat a été obtenu en pondérant les multiplicateurs de chacune des coopératives en fonction de leur chiffre d'affaires. Pour le multiplicateur de chiffre d'affaires du secteur de la viti-viniculture par exemple, il a dû être estimé en fonction des résultats des coopératives des Caves de Rauzan et des Vignerons de Puisseguin selon le calcul suivant :

$$multi_{CA_{vin}} = \frac{multi_{CA_{Rauzan}} * CA_{Rauzan} + multi_{CA_{VPLSE}} * CA_{VPLSE}}{CA_{Rauzan} + CA_{VPLSE}}$$

<sup>3</sup> Données collectées auprès de La Coopération Agricole de la région

Même si les résultats ne décrivent pas parfaitement les spécificités de chaque entreprise, il aurait été impossible de réaliser cette étude à l'échelle de toutes les coopératives de la Nouvelle-Aquitaine. Afin de pallier cette difficulté, les coopératives étudiées ont été sélectionnées en partenariat avec La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine de sorte qu'elles soient représentatives du tissu agricole de la région. De cette manière, il peut être considéré que les chiffres obtenus affichent des ordres de grandeur proches de la réalité.

### 3.3 Extrapolation des résultats à l'ensemble des coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine

Les secteurs d'activités évalués dans le cadre de l'étude sont : la viti-viniculture (Caves de Rauzan, VPLSE) ; les filières animales (Limovin) ; les céréales et l'approvisionnement (Coop de Mansle, La Tricherie) ; la pisciculture (Aquaculteurs Landais) ; l'arboriculture (Perlim, Meylim) et les fruits et légumes (Valprim). Ainsi, ne sont pas concernés les secteurs suivants : produits laitiers ; plantes aromatiques et médicinales ; miel ; forêt ; amélioration génétique et insémination animale ; horticulture ; déshydratation ; tabac ; huiles.

Pour information, le chiffre d'affaires des coopératives appartenant aux secteurs inclus dans l'étude s'élève à 4,4 milliards d'euros et représente 64 % du chiffre d'affaires total des coopératives agricoles de la région. Le tableau présenté ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 3 : Chiffre d'affaires des secteurs d'activités des coopératives agricoles étudiées au sein de la région

Secteur d'activité	Chiffre d'affaires (en M€)	Proportion du chiffre d'affaires total généré par les coopératives
Vin	819,03	12%
Filières animales	1 286,37	19%
Céréales et approvisionnement	1 678,92	24%
Pisciculture	20,00	0%
Arboriculture	284,48	4%
Fruits et légumes	228,60	3%
Autres	2 542,10	37%
<b>Total des coopératives de la région</b>	<b>6 859,49</b>	<b>100 %</b>

Ainsi, il a été considéré que les filières étudiées représentent 64 % des retombées de l'ensemble des coopératives agricoles néo-aquitaines, que ce soit en matière de chiffre d'affaires ou d'emploi.

Si les filières étudiées génèrent un chiffre d'affaires estimé à 64 M€ sur l'économie régionale, le chiffre d'affaires total généré par les coopératives agricoles de Nouvelle-Aquitaine sera donc estimé à 100 M€.

## 4 Présentation détaillée des résultats de l'étude

### 4.1 Présentation des résultats par coopérative

Les données présentées dans ce document ont été extrapolées à partir des résultats des coopératives présentées ci-après représentatives du tissu agricole de la région en Nouvelle-Aquitaine.

#### 4.1.1 Coop de Mansle

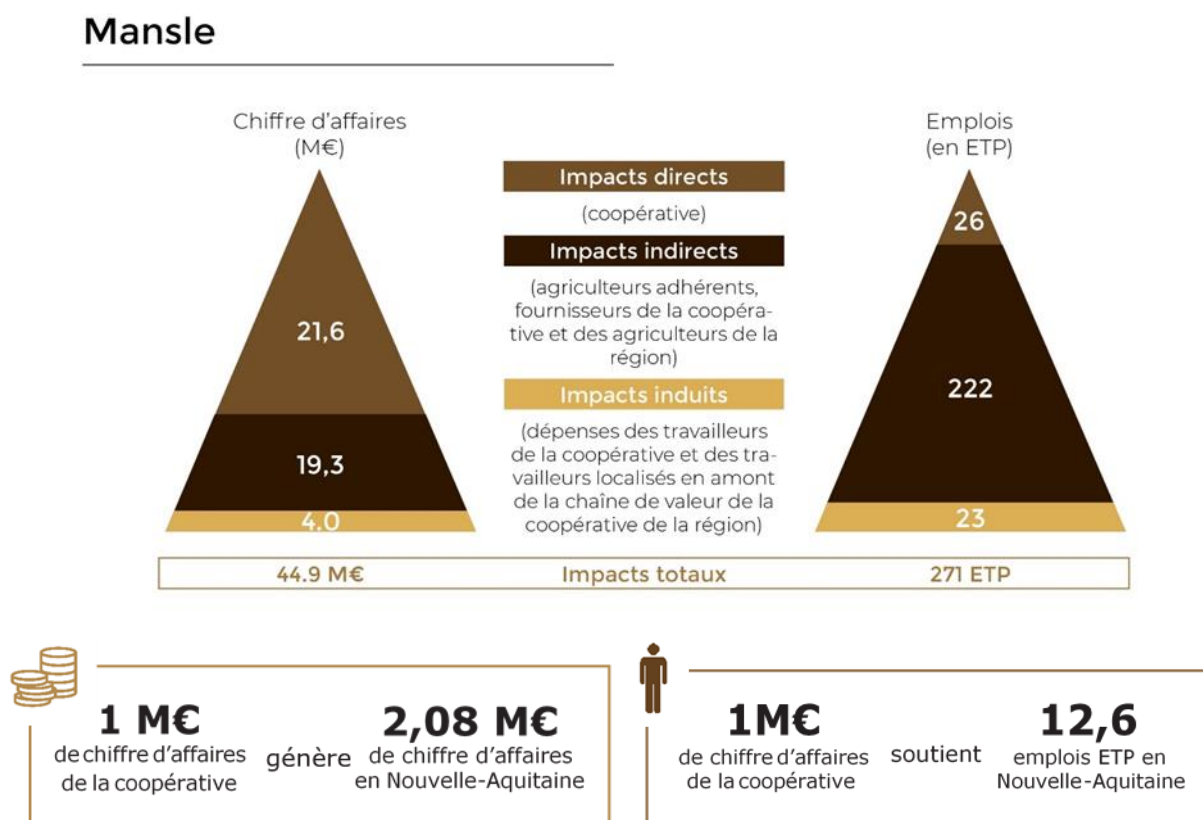


**Coop de Mansle** une coopérative agricole comprenant 200 adhérents actifs. Elle a pour activités principales la collecte des céréales et oléo-protéagineux, l'approvisionnement des cultures en engrais, semences et produits de santé végétale et la fourniture d'aliments du bétail. Elle collecte 80 000 tonnes de céréales environ chaque année et emploie 26 salariés ETP pour un chiffre d'affaires de 21,6 M€.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 21,6 M€, elle génère 44,9 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 271 emplois (ETP).

Figure 3 Synthèse de l'analyse socio-économique de Coop de Mansle



## 4.1.2 Vignerons de Puisseguin Lussac Saint-Emilion

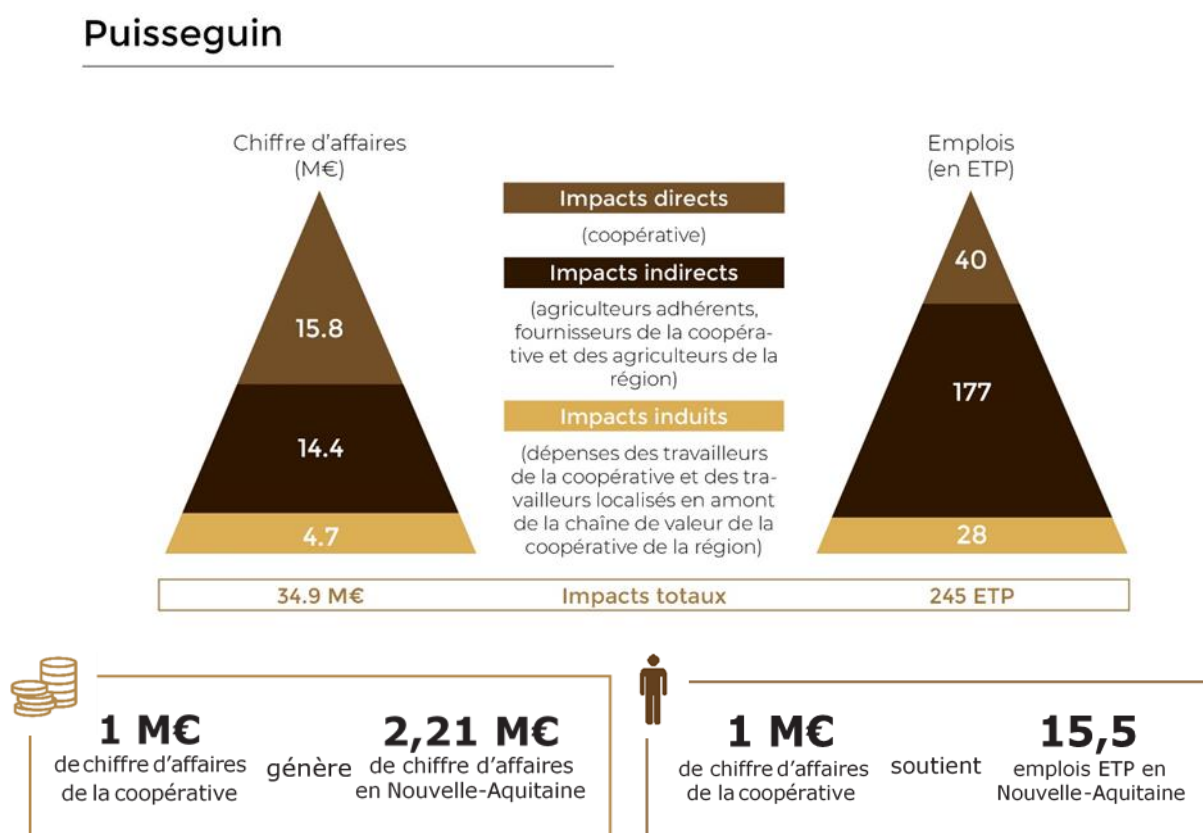


**Vignerons de Puisseguin Lussac Saint-Emilion (VPLSE)** est une cave coopérative engagée depuis de nombreuses années sur des thématiques liées au développement durable. Elle a pour activité principale la vinification des 60 000 hectolitres de vin produits par ses 166 adhérents actifs annuellement.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 15,8 M€, elle génère 34,9 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 245 emplois (ETP).

Figure 4 Synthèse de l'analyse socio-économique des VPLSE



### 4.1.3 Valprim

## Valprim

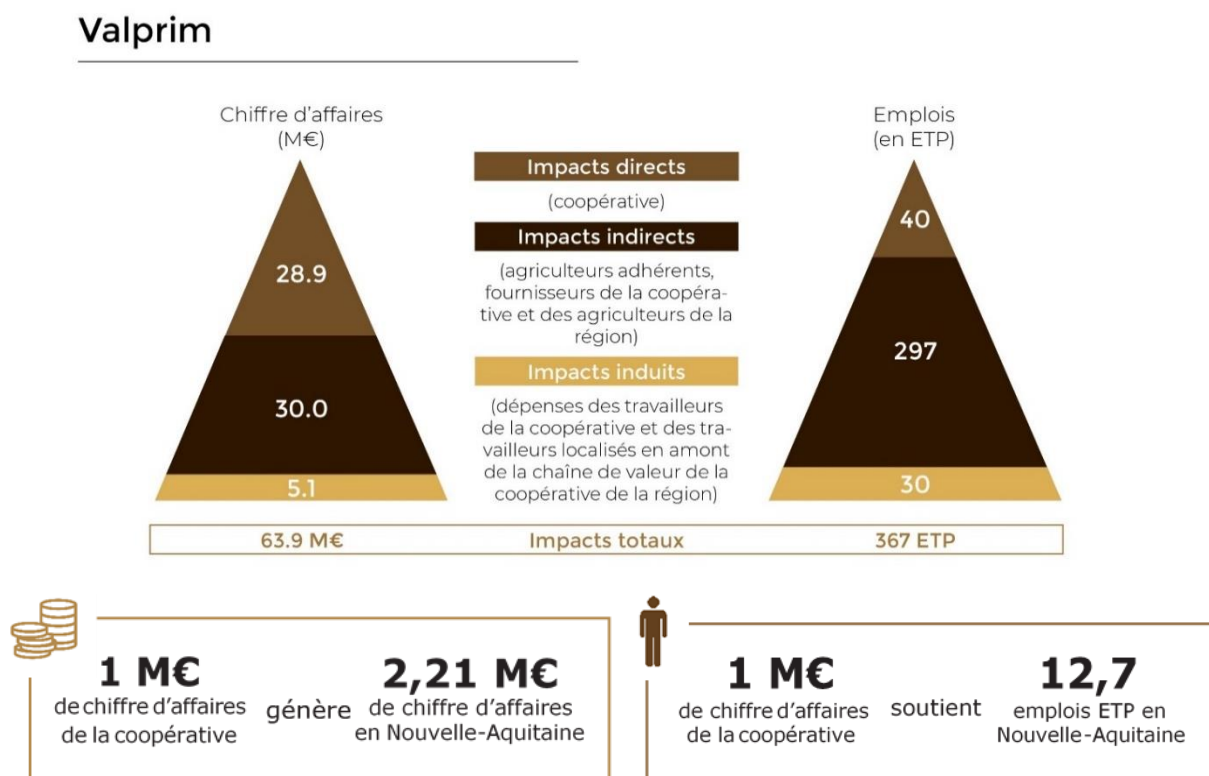
Les Paysans  
de Rougeline

Fondée en 1994, **Valprim** est une coopérative agricole spécialisée dans la vente de fruits et légumes. Elle fait partie des six organisations de producteurs du groupe **Rougeline** et réunit 49 producteurs principalement basés dans le Lot-et-Garonne (38 dans le Lot-et-Garonne, 7 en Gironde, 1 en Corrèze, et 3 dans les Landes). Ces derniers travaillent sur 77 hectares de serre et 30 hectares de champs et de vergers.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 28,9 M€, elle génère 63,9 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 367 emplois (ETP).

Figure 5 Synthèse de l'analyse socio-économique de Valprim



#### 4.1.4 Tricherie

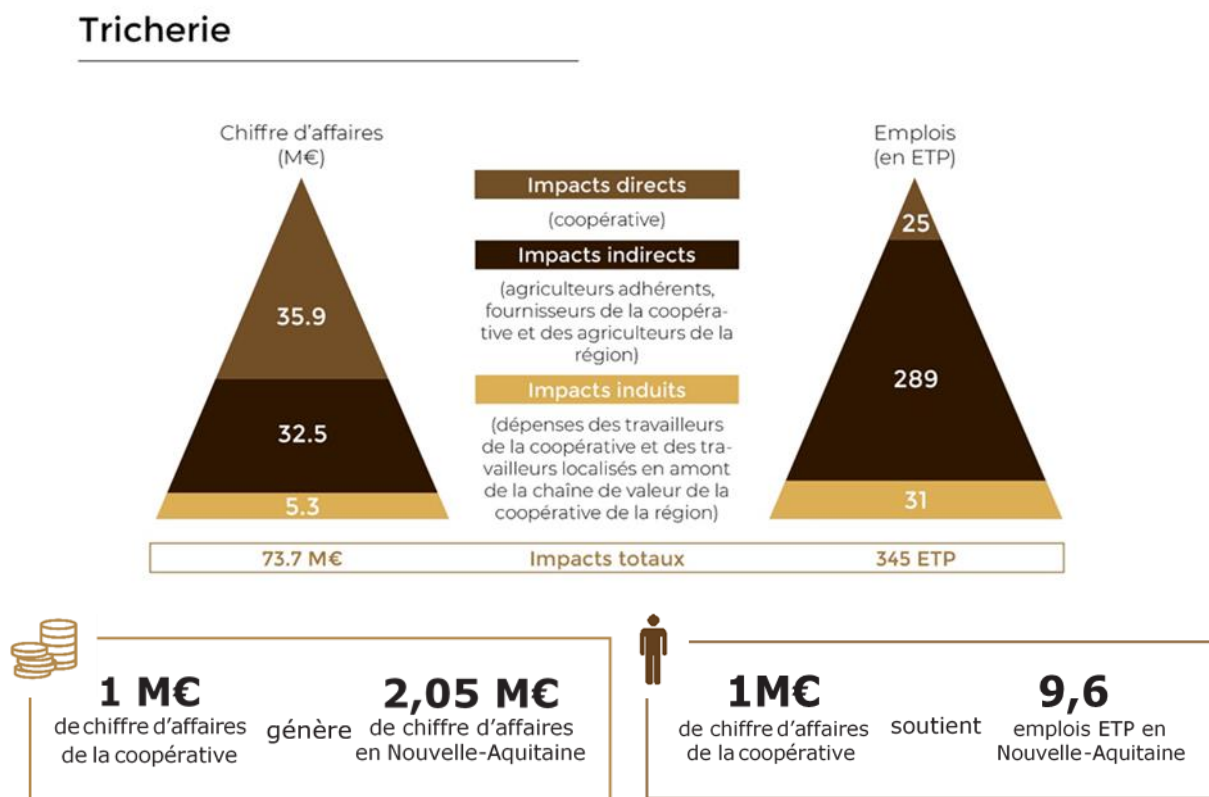


**La Tricherie** est une coopérative agricole qui a pour activités principales la collecte des céréales et oléo-protéagineux et l'approvisionnement des cultures en engrais, semences et produits de santé végétale. Elle rassemble 280 adhérents et produit 120 000 tonnes de céréales par an.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 35,9 M€, elle génère 73,7 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 345 emplois (ETP).

Figure 6 Synthèse de l'analyse socio-économique de La Tricherie



## 4.1.5 Limovin

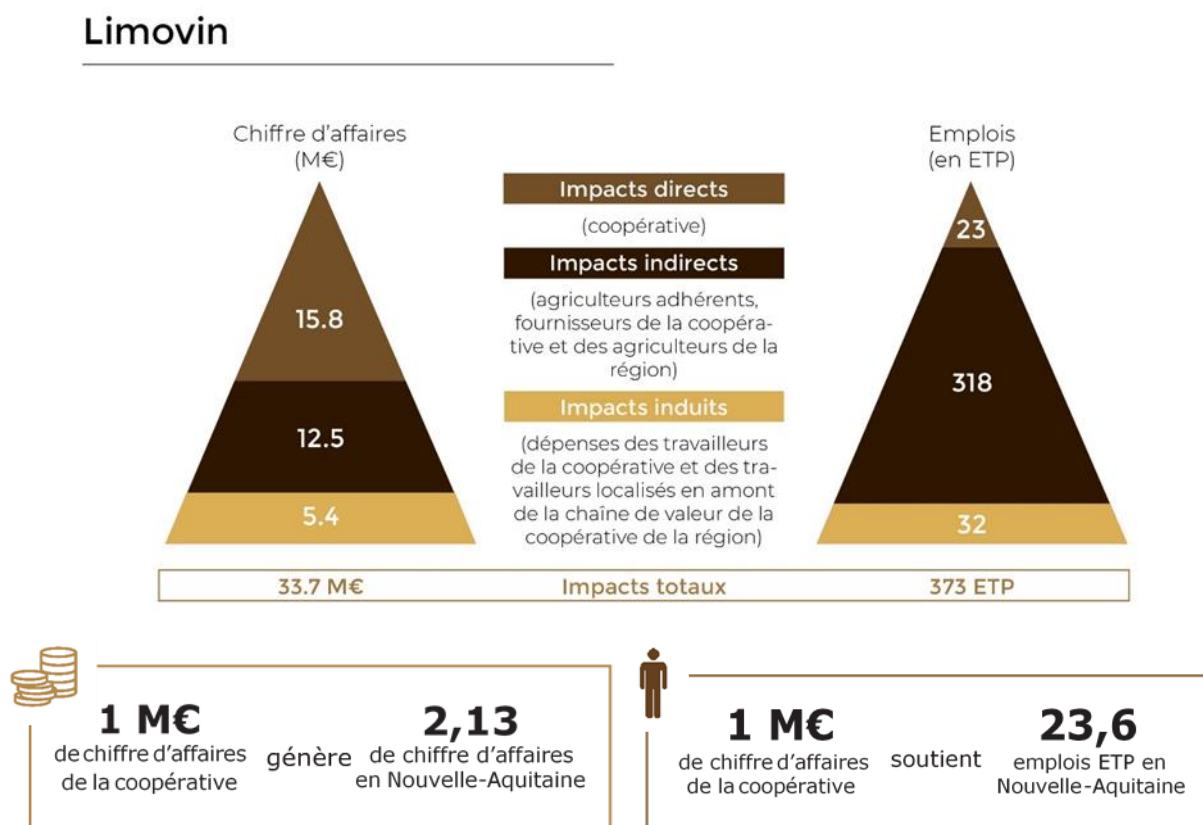


**Limovin** est une coopérative d'éleveurs ovins du Limousin. Créée en 1972, Limovin compte 500 éleveurs réunis pour mieux valoriser leur production. Elle collecte environ 100 000 agneaux par an.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 15,8 M€, elle génère 33,7 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 373 emplois (ETP).

Figure 7 Synthèse de l'analyse socio-économique de Limovin





#### 4.1.6 Aquaculteurs landais : en cours de validation

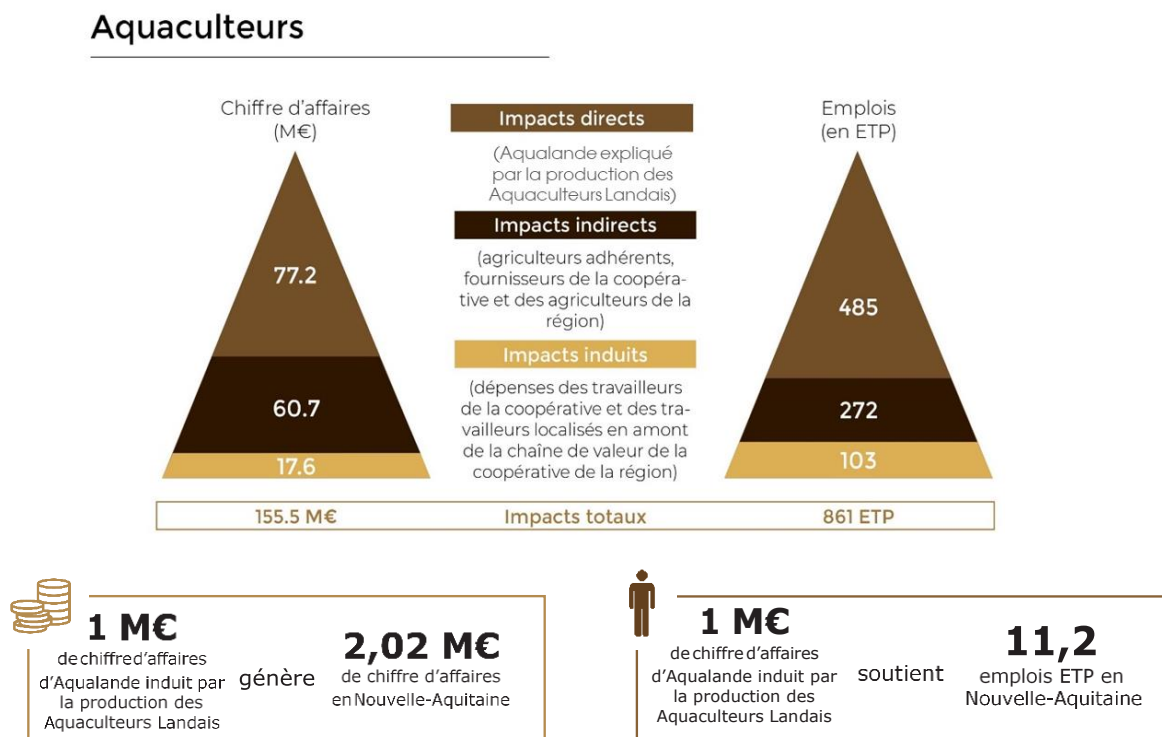


L'entreprise des **Aquaculteurs Landais** est une coopérative piscicole spécialisée dans l'élevage de truite. La coopérative est actionnaire du groupe **Aqualande** et rassemble 21 adhérents. Elle produit 17 000 tonnes de truites annuellement.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la production des Aquaculteurs Landais commercialisée par Aqualande.

Avec un chiffre d'affaires de 77,2 M€, Aqualande (truites provenant des Aquaculteurs Landais) génère 155,5 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 861 emplois (ETP).

Figure 8 Synthèse de l'analyse socio-économique des Aquaculteurs Landais et d'Aqualande



## 4.1.7 Caves de Rauzan



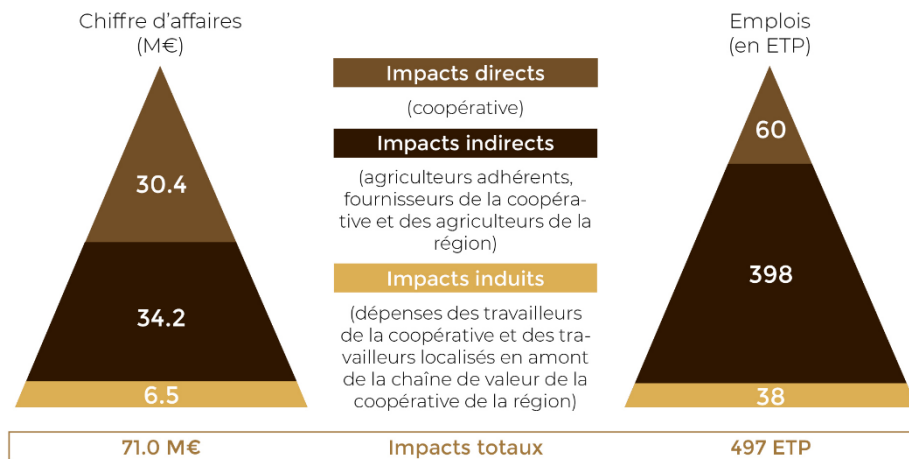
**Les Caves de Rauzan** sont une cave coopérative installée en Gironde. Engagée pour une agriculture durable, une partie importante de leur vignoble est certifiée « Haute Valeur Environnementale ». Elle réalise les opérations de vinification, élevage et commercialisation du vin issu de ses 320 viticulteurs et viticultrices adhérents. Son activité recouvre une surface cultivée d'environ 3 700 hectares pour une production annuelle de 200 milles hectolitres environ.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 30,4 M€, elle génère 71,0 M€ de chiffre d'affaires sur l'économie de la région et soutient 497 emplois (ETP).

Figure 9 Synthèse de l'analyse socio-économique des Caves de Rauzan

### Rauzan



**1 M€** de chiffre d'affaires de la coopérative génère **2,34 M€** de chiffre d'affaires en Nouvelle-Aquitaine



**1 M€** de chiffre d'affaires de la coopérative soutient **16,4** emplois ETP en Nouvelle-Aquitaine

## 4.1.8 Perlim

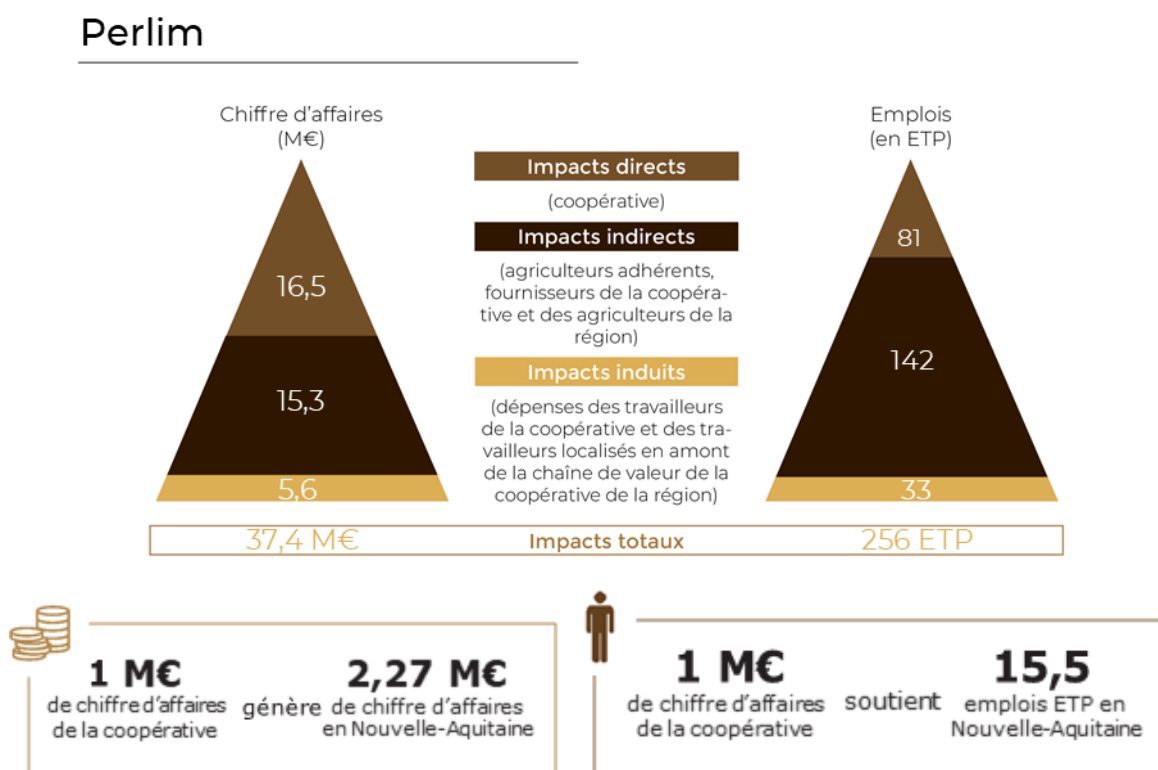


**Perlim** a été fondée à la fin des années 1960. La coopérative rassemble 26 producteurs de pommes du Limousin et 550 producteurs de noix du Périgord. Perlim a pour vocation de valoriser les deux AOP Pomme du Limousin et Noix du Périgord. Elle produit 28 000 tonnes de pommes et 3 800 tonnes de noix par an.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 16,5 M€, elle génère 37,4 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 256 emplois (ETP).

Figure 10 Synthèse de l'analyse socio-économique de Perlim



#### 4.1.9 Meylim

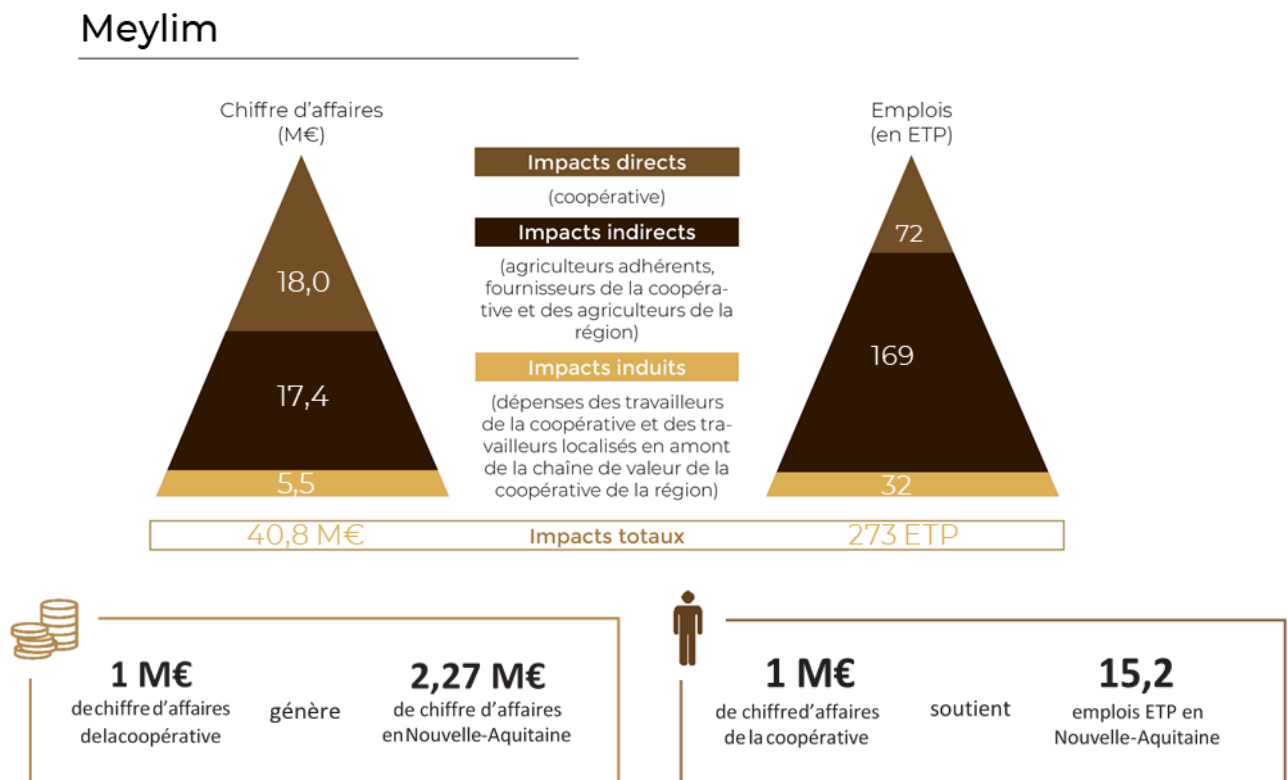


**Meylim** produit et commercialise des pommes Golden du Limousin vendues sous AOP (obtenue en 2004). Elle rassemble 17 adhérents et produit environ 13 000 tonnes de pommes Golden Delicious par an.

La figure ci-dessous présente les retombées socio-économiques de la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires de 18,0 M€, elle génère 40,8 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'économie de la région et soutient 273 emplois (ETP).

Figure 11 Synthèse de l'analyse socio-économique de Meylim



## 4.2 Présentation des résultats à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine

Réalisant un chiffre d'affaires de 6,9 Mds€ et employant 7 299 salariés dans la région<sup>4</sup>, les coopératives agricoles néo-aquitaines génèrent un chiffre d'affaires total estimé à 14,7 Mds€ et soutiennent 105 172 emplois<sup>5</sup>. Autrement dit, **elles génèrent un chiffre d'affaires de 7,9 Mds€ et soutiennent 97 873 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale**<sup>6</sup>. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 4 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives agricoles néo-aquitaines sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en M€)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	6 859	7 299
Impacts indirects	6 210	88 158
Impacts induits	1 658	9 715
<b>Impacts totaux</b>	<b>14 728</b>	<b>105 172</b>

Les sections suivantes détaillent ces résultats à l'échelle de chaque filière étudiée. Pour rappel, le chiffre d'affaires des secteurs présentés ci-dessous est égal à 64 % du chiffre d'affaires total des coopératives agricoles de la région. Leurs retombées sont détaillées ci-dessous.

Tableau 5 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives agricoles des filières étudiées sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en M€)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	4 375	4 411
Impacts indirects	3 961	56 222
Impacts induits	1 058	6 196
<b>Impacts totaux</b>	<b>9 393</b>	<b>66 829</b>

### 4.2.1 Vin (Caves de Rauzan, VPLSE)

Réalisant un chiffre d'affaires de 819 M€ et employant 1 096 salariés dans la région, les coopératives agricoles néo-aquitaines du secteur du vin génèrent un chiffre d'affaires total estimé à 1 879 M€ et soutiennent 12 483 emplois. Autrement dit, **elles génèrent un chiffre d'affaires de 1 060 M€ et soutiennent 11 387 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale**. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

---

<sup>4</sup> Impacts directs

<sup>5</sup> Ces retombées incluent les impacts directs, indirects et induits.

<sup>6</sup> Retombées indirectes et induites

Tableau 6 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartenant au secteur du vin sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en €)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	819 027 000	1 096
Impacts indirects	861 377 497	10 221
Impacts induits	198 923 903	1 166
<b>Impacts totaux</b>	<b>1 879 328 400</b>	<b>12 483</b>

#### 4.2.2 Filières animales (Limovin)

Réalisant un chiffre d'affaires de 1 286 M€ et employant 645 salariés dans la région, les coopératives agricoles néo-aquitaines du secteur des filières animales génèrent un chiffre d'affaires total estimé à 2 744 M€ et soutiennent 29 079 emplois. Autrement dit, **elles génèrent un chiffre d'affaires de 1 457 M€ et soutiennent 28 434 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale.** Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 7 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartenant au secteur des filières animales sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en €)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	1 286 372 000	645
Impacts indirects	1 019 197 767	25 867
Impacts induits	438 095 174	2 567
<b>Impacts totaux</b>	<b>2 743 664 941</b>	<b>29 079</b>

#### 4.2.3 Céréales et approvisionnement (Coop de Mansle, La Tricherie)

Réalisant un chiffre d'affaires de 1 679 M€ et employant 1 306 salariés dans la région, les coopératives agricoles néo-aquitaines du secteur des céréales et de l'approvisionnement génèrent un chiffre d'affaires total estimé à 3 463 M€ et soutiennent 17 837 emplois. Autrement dit, **elles génèrent un chiffre d'affaires de 1 784 M€ et soutiennent 16 532 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale.** Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 8 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartenant au secteur des céréales et de l'approvisionnement sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en €)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	1 678 920 000	1 306
Impacts indirects	1 512 584 016	14 943
Impacts induits	271 346 313	1 588
<b>Impacts totaux</b>	<b>3 462 850 330</b>	<b>17 837</b>

#### 4.2.4 Pisciculture (Aquaculteurs landais)

L'unique coopérative piscicole de la région est la coopérative des Aquaculteurs Landais, actionnaire du groupe Aqualande. Réalisant un chiffre d'affaires d'environ 77 M€ et employant 485 salariés, Aqualande (truites provenant des Aquaculteurs Landais) génère un chiffre d'affaires total de 156 M€ et soutient 861 emplois dans la région. Autrement dit, à travers la production des Aquaculteurs Landais, Aqualande **génère un chiffre d'affaires de 78 M€ et soutient 376 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale**. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 9 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines piscicoles sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en €)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	77 183 521	485
Impacts indirects	60 728 674	272
Impacts induits	17 624 043	103
<b>Impacts totaux</b>	<b>155 536 239</b>	<b>861</b>

*N.B : Le chiffre d'affaires de 77 M€ ci-dessus est présenté comme celui découlant de l'activité de la coopérative des Aquaculteurs Landais. Il correspond précisément au chiffre d'affaires du groupe Aqualande expliqué par la vente des truites produites par les Aquaculteurs Landais. Pour le calcul des retombées globales, le chiffre d'affaires pris en compte correspond au chiffre d'affaires de la coopérative uniquement (afin de conserver la même méthodologie que pour les autres secteurs et coopératives et d'être cohérent avec les données transmises par La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine).*

#### 4.2.5 Arboriculture (Perlim, Meylim)

Réalisant un chiffre d'affaires de 284 M€ et employant 701 salariés dans la région, les coopératives arboricoles néo-aquitaines génèrent un chiffre d'affaires total estimé à 645 M€ et soutiennent 3 800 emplois. Autrement dit, **elles génèrent un chiffre d'affaires de 361 M€ et soutiennent 3 100 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale**. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 10 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartenant au secteur de l'arboriculture sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en €)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	284 483 000	701
Impacts indirects	269 395 551	2 564
Impacts induits	91 447 163	536
<b>Impacts totaux</b>	<b>645 325 714</b>	<b>3 800</b>

#### 4.2.6 Fruits et légumes (Valprim)

Réalisant un chiffre d'affaires de 229 M€ et employant 179 salariés dans la région, les coopératives agricoles néo-aquitaines du secteur des fruits et légumes génèrent un chiffre d'affaires total estimé à 506 M€ et soutiennent 2 769 emplois. Autrement dit, **elles génèrent un chiffre d'affaires de 278 M€ et soutiennent 2 590 emplois dans les autres secteurs de l'économie régionale**. Le tableau ci-dessous détaille ces résultats.

Tableau 11 : Détail des retombées socio-économiques des coopératives néo-aquitaines appartenant au secteur des fruits et légumes sur l'économie régionale

Retombées socio-économiques	Chiffre d'affaires (en €)	Emplois (en ETP)
Impacts directs	228 595 000	179
Impacts indirects	237 369 212	2 354
Impacts induits	40 197 964	236
<b>Impacts totaux</b>	<b>506 162 176</b>	<b>2 769</b>



## Annexe : Présentation du modèle ImpacTer

Le modèle ImpacTer développé par Vertigo Lab s'appuie sur un **modèle entrées-sorties** développé par Wassily Leontief, prix Nobel d'économie en 1973. Modèle robuste et reconnu dans les milieux académiques, il est actuellement utilisé pour l'évaluation des retombées socio-économiques des activités économiques (p.ex., des études en lien avec l'ancrage territorial des entreprises) et les impacts socio-économiques des politiques publiques. Le BEA<sup>7</sup>, l'équivalent américain de l'INSEE, a élaboré un modèle entrées-sorties, le modèle RIMS<sup>8</sup>, afin d'évaluer les retombées socioéconomiques des politiques publiques à l'échelle fédérale des États-Unis d'Amérique.

Le modèle ImpacTer s'appuie sur les **tableaux entrées-sorties** (ou TES), un des deux tableaux de la comptabilité nationale. Ils sont publiés annuellement à l'échelle nationale par EUROSTAT selon une nomenclature d'activités en **64 secteurs d'activités**. Cette nomenclature s'appuie sur les codes NAF utilisés par l'INSEE pour classer les activités économiques. Les tableaux entrées-sorties comptabilisent dans un cadre cohérent et pour une année civile à la fois le montant des achats des différents biens et services réalisés par les secteurs d'activités, ainsi que le montant de vente des biens et services selon qu'ils soient domestiques ou importés. Par exemple, ce tableau donne le montant de production de l'agriculture, avec une ventilation entre ses achats de biens et de services auprès de ses fournisseurs (ex. : semences, produits phytosanitaires, nourriture pour les animaux), ainsi que sa valeur ajoutée ventilée entre la rémunération des salariés, le paiement des taxes et impôts et les profits. Ce tableau renseigne aussi le montant des ventes des produits agricoles auprès des clients producteurs résidents selon leur activité économique (ex. : vente aux industries agroalimentaires), des ménages résidents (ex. : vente directe auprès des consommateurs finals) et des clients non-résidents (exportations).

À partir du tableau entrées-sorties, le modèle ImpacTer calcule trois types d'impacts :

- Les **impacts directs** : ce sont des impacts pour les activités directement concernées par une politique ou un projet.
- Les **impacts indirects** : ce sont des impacts pour les activités qui se trouvent dans la chaîne des fournisseurs des activités directement concernées par une politique ou un projet (cela incorpore les fournisseurs, mais aussi les fournisseurs des fournisseurs, et.c en remontant dans la chaîne de valeur).
- Les **impacts induits** : ce sont des impacts pour les activités qui profitent de la consommation des salariés qui travaillent dans les activités impactées directement et indirectement (via la chaîne des fournisseurs) par une politique ou un projet.

Les différents impacts (directs, indirects et induits) sont calculés par le modèle ImpacTer à partir des valeurs des **multiplicateurs**. Ils indiquent les montants de production, de valeur ajoutée et le nombre d'emplois qui sont générés sur l'économie suite à une dépense d'un euro pour un bien ou un service. Il existe autant de multiplicateurs que de secteurs d'activités et d'indicateurs socio-économiques.

---

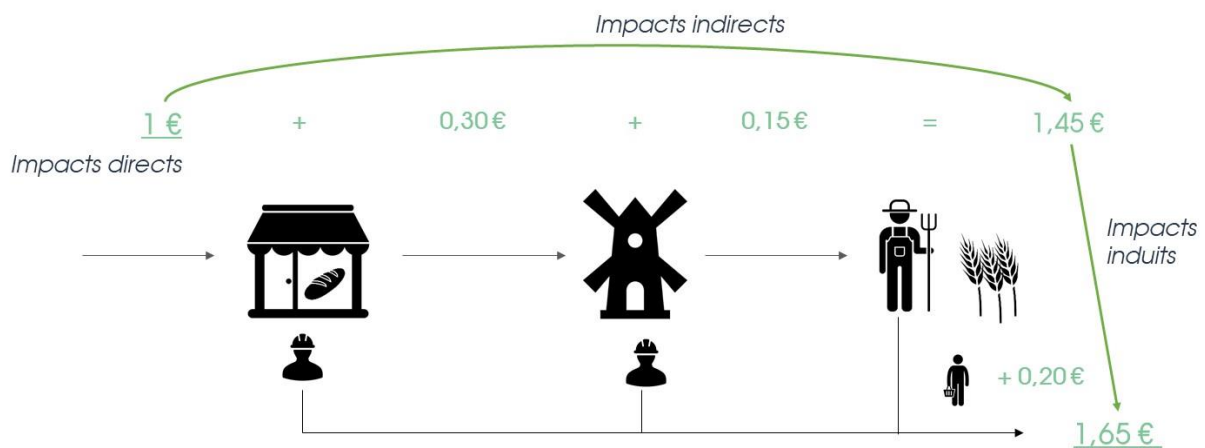
<sup>7</sup> Acronyme du Bureau of Economic Analysis

<sup>8</sup> Acronyme de Regional Input-Output Modeling System

Le calcul de la valeur des multiplicateurs est utilisé pour apprécier les **effets d'entraînement** (ou **effets domino**) qu'une dépense ou une activité génère sur l'ensemble de l'économie du territoire. Plus la valeur d'un multiplicateur est élevée, plus la dépense génère sur l'économie des impacts importants sur les autres secteurs d'activités du territoire.

La figure ci-dessous illustre le calcul des multiplicateurs pour le cas de la production du pain.

Figure 12 L'effet multiplicateur d'une dépense d'un euro de baguette sur l'économie du territoire (exemple fictif)



Supposons qu'un consommateur achète 1 € de pain auprès d'une boulangerie. La dépense d'un euro par ce consommateur correspond à la valeur du chiffre d'affaires pour la boulangerie. Avec cet euro, la boulangerie achète 30 centimes d'euro de farine auprès de la meunerie. Cette dépense de 30 centimes par la boulangerie correspond à la valeur du chiffre d'affaires pour la meunerie. Avec ce revenu de 30 centimes d'euro, la meunerie achète pour 15 centimes d'euros du blé provenant de l'agriculteur. Ces 15 centimes d'euro d'achat par la meunerie correspondent au chiffre d'affaires de l'agriculteur. Les impacts directs et indirects correspondent à la somme du chiffre d'affaires qui est généré par cet euro provenant de l'achat de la baguette par le consommateur, à savoir  $1 € + 0,30 € + 0,15 € = 1,45 €$ . De plus, le revenu généré par cet euro de la baguette sert à rémunérer le boulanger, le meunier et l'agriculteur. Ce revenu est utilisé pour consommer des biens et des services en partie produits sur le territoire. Dans cet exemple, la consommation de ce revenu génère comme impacts induits pour le territoire un chiffre d'affaires de 20 centimes d'euro. Ainsi, les impacts totaux (directs, indirects et induits) de la dépense d'une baguette sont de  $1,45 € + 0,20 € = 1,65 €$ . Chaque euro acheté pour une baguette génère sur le territoire 1,65 € de chiffre d'affaires, tous impacts confondus.

L'utilisation du modèle entrées-sorties à l'échelle nationale est relativement aisée, du fait qu'un tableau entrées-sorties est publié à cette échelle géographique. Ainsi, le modèle entrées-sorties à cette échelle s'appuie sur des données d'échange observées. Toutefois, les études régionales sont plus complexes à mener, étant donné de la faiblesse de la comptabilité régionale. Aucun tableau entrées-sorties n'est publié à cette échelle géographique. Des chercheurs de l'Université de l'Angleterre de l'Ouest ont développé un algorithme permettant d'ajuster le TES national au

contexte régional, selon un certain nombre d'hypothèses<sup>9</sup>. Le modèle entrées-sorties régional ne s'appuie pas sur des échanges observés, mais plutôt sur des échanges simulés.

Le modèle entrées-sorties, comme tout modèle économique, s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses jugées robustes par la communauté scientifiques et vérifiées à moyen terme :

- Les rendements d'échelle sont constants : un doublement de la production nécessite de doubler tous les achats de biens et services et de doubler le nombre de travailleurs. Autrement dit, le processus de production est supposé stable.
- Le modèle est linéaire : l'effet multiplicateur est supposé constant. Chaque euro supplémentaire consommé dans un bien ou un service génère le même impact supplémentaire (absence d'effets de seuil). Le modèle ne tient pas compte de la rareté de la ressource (ressources naturelles, ressources humaines...) qui limite l'impact socio-économique lié à une augmentation de l'activité économique sur un territoire.
- Les résultats sont dépendants du niveau de désagrégation des activités économiques (biais d'agrégation). Les résultats sont plus précis pour des tableaux entrées-sorties qui adoptent une nomenclature désagrégée des activités.

---

<sup>9</sup> Ces chercheurs ont considéré que le processus de production est à peu près similaire entre la nation et la région, et que les échanges entre les différents secteurs de la région dépendent de la taille économique de la région, ainsi que du poids du secteur acheteur relativement au secteur vendeur.